

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université d'Artois

Demande n° S3100015476

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mention : Géographie, Economie

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La mention « Géographie, Economie » déclinée en une unique spécialité « Développement des territoires, aménagement et environnement », voie professionnelle et voie recherche confondues, a pour objectif de préparer les diplômés aux « métiers du développement des territoires et des politiques publiques d'aménagement », objectif devenu aujourd'hui « classique » en géographie et en économie. Proposée à la fois dans le domaine Sciences Humaines et Sociales et dans le domaine Droit Economie Gestion elle est donc codirigée. Malgré une relative complexité de l'organisation, due à l'existence de deux parcours déclinés chacun en deux voies, le dossier est extrêmement cohérent en matière d'objectif et très clair dans la présentation des contenus, des méthodes et des modes d'évaluation des étudiants. L'équipe pédagogique est solide et la double direction équilibrée est de qualité. Les intervenants professionnels sont de qualité, mais la part de leurs interventions n'excède pas 30%. Le souci de l'insertion des diplômés est bien présent avec une bonne préparation à la gestion de projets et des stages longs et bien valorisés. Cela rend d'autant plus étonnant le peu d'informations données sur le devenir des diplômés des deux formations préalablement existantes et qui sont fusionnées dans la mention proposée. Les rares données collectées étant assez médiocres et une baisse des effectifs s'étant manifestée, on comprend que les responsables aient eu à cœur d'entreprendre une réflexion de fond afin de proposer une offre profondément remaniée, afin d'être plus pertinente et par là plus efficace. Les flux attendus et les possibilités de débouchés répertoriés semblent réalistes. Réalisme et sérieux caractérisent d'ailleurs le dossier proposé.

Quelques faiblesses peuvent être néanmoins notées. Si la mise en place de la certification C2i niveau 2 « Métiers de l'environnement et de l'aménagement durable » est une excellente initiative, on peut néanmoins souligner que la formation aux outils d'analyse et de gestion territoriale semble, du moins à la lecture du dossier, laisser de côté certains aspects comme les observatoires territoriaux, les grandes bases de données spécialisées les outils de simulation et les outils utilisés dans les démarches de médiation et de gouvernance participative.

Même si, la structuration de la formation a largement évité une simple juxtaposition entre les deux disciplines de base, l'interpénétration des deux disciplines pourrait être encore plus poussée ; nous ne doutons pas que l'équipe pédagogique et les deux responsables de cette mention soient en capacité d'aller plus loin au cours des quatre années à venir.

Si l'adossement à la recherche est satisfaisant (deux laboratoires d'accueil labellisés), il n'en demeure pas moins que l'articulation avec la politique de recherche de l'Université d'Artois, les liens avec les écoles doctorales ne sont pas du tout explicités. Dans la mesure où la mention peut conduire des étudiants (certes très minoritaires) vers un doctorat, ces manques sont un peu gênants.

Le volet international n'a pas été négligé, même si les domaines géographiques retenus (Roumanie, Espagne) doivent certainement plus à des opportunités qu'à une politique définie. On soulignera, mais c'est une caractéristique qui n'est pas propre à cette formation, le peu de lien, voire l'absence de partenariats avec les universités de pays voisins comme le Royaume-Uni ou la Belgique.

Enfin, deux points importants nous semblent devoir être soulignés, non pour dévaloriser un dossier profondément réfléchi et solidement étayé, mais pour au contraire assurer à cette mention une attractivité et une efficacité accrue.



Affirmer que cette formation n'a pas de concurrent en interne est d'assez peu d'utilité, alors que l'examen un peu plus poussé des concurrences importantes existantes dans la région Nord-Pas-de Calais aurait été salutaire. Il est probable que ce travail a été fait, mais on n'en voit guère les conséquences, la formation proposée étant au final très classique, alors qu'elle possède en elle un atout remarquable à valoriser, une équipe pédagogique associant fructueusement des géographes et des économistes.

La même remarque peut être faite lorsqu'on parcourt la liste des métiers susceptibles d'être occupés par les diplômés. Ne vaudrait-il pas mieux (en lien avec le point précédent), cibler des emplois où la double compétence des diplômés serait recherchée. Sans tomber dans les risques d'une politique de « niche » trop poussée, ce pourrait être un moyen d'affirmer le caractère propre de ce diplôme sur un marché aujourd'hui très encombré. L'allusion au concours d'ingénieur territorial mériterait d'être mieux appuyée, quand on sait les restrictions imposées par certains à l'inscription à ce concours.

Pour mieux définir les métiers visés et la question dépasse cette seule formation, les équipes pédagogiques ont besoin de disposer d'informations fiables et régulièrement mises à jour sur le devenir des diplômés. C'est un outil nécessaire pour assurer un véritable pilotage des formations. L'université d'Artois aurait grande utilité à se doter rapidement d'un service assurant ces missions, service propre ou partagé avec d'autres établissements.

En conclusion, une formation profondément remaniée, bien structurée et qui offre des garanties solides sur le plan pédagogique, scientifique et professionnel. Il lui faut désormais se faire une place en jouant sur ses richesses propres, celles d'une université pluridisciplinaire de taille modeste et bien inscrite dans un territoire.

- Points forts :
 - Une organisation qui montre un effort de structuration à la fois pratique et intellectuelle résultant d'une réflexion approfondie sur les objectifs de cette formation et les modalités de leur mise en œuvre.
 - Un bon usage de la pluridisciplinarité dans un établissement de taille modeste.
 - Un dispositif de formation et d'évaluation bien construit, varié et pertinent ; la mise en place du C21 niveau 2 « Métiers de l'Environnement et de l'Aménagement durable » est un point très positif.
 - Un effort d'ouverture à l'international.

- Points faibles :
 - Un positionnement spécifique peu affirmé dans un contexte régional riche en formation du même type.
 - Une association encore insuffisante entre les deux disciplines de base, la géographie et l'économie, ce qui devrait être justement le point fort et l'originalité de cette formation.
 - Dans la même ligne, les objectifs en matière de métiers semblent trop larges.

Avis par spécialité

Développement des territoires, aménagement et environnement.

Ce master ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention.

Commentaire et recommandations

Il faudrait :

- Mieux affirmer la spécificité de cette formation face à celles des autres universités de l'académie.
- Renforcer la synergie entre les deux disciplines de base, en particulier dans le tronc commun.
- Renforcer la dimension professionnelle en augmentant la part des intervenants professionnels et la dimension recherche, par une meilleure prise en compte de la politique scientifique de l'université et renforcer le lien avec les écoles doctorales.
- Exploiter au mieux la pluridisciplinarité et la taille humaine de l'établissement pour apporter aux étudiants une qualité d'étude et de vie qui sont avec l'insertion professionnelle, un des éléments essentiels de l'attractivité.
- Mettre en place un dispositif efficace (au niveau établissement de préférence) de suivi des diplômés et d'évaluation des enseignements et de pilotage de la formation (du type conseil de perfectionnement).
- Explorer la voie de partenariats avec les universités frontalières.